

Meeting held on June 22nd, 2017

Compte-rendu de la réunion du 22 Juin 2017

Attendees / Composition du CA

School Board

Pour le Conseil d'Administration

Mme Aurélia MORANDO DIORE (AMD)
M. Nicolas LYLE (NL)
Mme Christel LAOUCHEZ GRAT (CLG)
M. Jeremy ANTIER (JA) (*Apologies/Excusé*)
Mme Florence BOELS MARON (FBM)
M. Bruno AKPAKA (BA)
M. Olivier FRENDO (OF)
Mme Irina MITREA (IM)
Mme Mevace MUHAI TEMBE (MMT)
Mme Jocassa de NOBLET CHAPTAL (JNC)
M. Richard NORMAND (RN)
M. Bruno SCHIEMSKY (BS) (*Apologies/Excusé*)
Mme Aurélie VOIX (AV)

School Administration

Pour la Direction

Mme Marie-Hélène DESPIN HIRLIMANN, Proviseur (MHDH)
Mme Marie-Christine CELAURE, Proviseur Adjoint (MCC) (*Apologies/Excusée*)
M. Luc ARNAUD, Directeur Administratif et Financier (LA)
M. Stéphane POLLACK, Directeur de l'Ecole Primaire de Johannesburg (SP)
Mme Sophie WERTH, Directrice de l'Ecole de Pretoria (SW) (*Apologies/Excusée*)

Staff Representatives

Pour les Représentants du Personnel

M. Julien LOUIS, enseignant secondaire (JL)

Counsellor for Cooperation and cultural Action of the Embassy

Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade (COCAC)

M. Frank MARCHETTI (FM)

Proxy / Procurations

Irina MITREA gives her proxy to Nicolas Lyle/ Irina MITREA donne son pouvoir à Nicolas Lyle

Jeremy ANTIER gives his proxy to Christel LAOUCHEZ GRAT/ JEREMY ANTIER donne son pouvoir à Christel LAOUCHEZ GRAT

Bruno SCHIEMSKY gives his proxy to Bruno AKPAKA/ Bruno SCHIEMSKY donne son pouvoir à Bruno AKPAKA

Agenda:

18:30

1. Elections of the President, Vice President and Chairperson of the Finance committee of the Board
2. Definition of Board Committees and nomination to those committees, including Finance Committee, Building Works Committee, Social Committee, HR Committee, Petroria Committee, Communication Committee and IT Committee
 - Procedures for handover / committees
 - Nomination of Board representatives to Conseil d'Ecole and Conseil d'Etablissement

19:00 – with the invited representatives of the administration and staff

3. HR Committee: Creation of a new class (double level CM1/CM2), resulting in the creation of a new teaching staff position: presentation by Mr Pollack. This project would need first to be approved in the Conseil d'Etablissement (23/06/2017) and will be subject to approval by the Board through an electronic vote as authorized in the MOI
4. Building Works Committee: overspending on the building works budget for the 2017 winter, following the modification of the scope of work for the administrative building. Presentation by Luc Arnaud and Nicolas Lyle
5. Other points:
 - Update by the Social Committee
 - Comité des fêtes: proposal by Mr Lyle and Mr Arnaud of seeking an external supplier which will be remunerated to organize the events of the school
 - Governance: introduction to the King III report on Governance by Olivier Frenedo
 - Questions
 - Dates of next meetings

Please note that the following minutes are exclusively in French. If you have any question or request any further information concerning these minutes, please contact the School Board at schoolboard@lyceejulesverne-jhb.net.

Ordre du jour :

18h30

1. Elections du bureau du Conseil d'Administration : Président, Vice-Président, Trésorier, Secrétaire.
2. Définition des commissions et désignation des membres des commissions et notamment de la Commission Finances, Commission Travaux, Commission Social, Commission RH, Commission Pretoria, Commission Communication Extérieure, Commission IT.
 - Modalités des passations/commissions.
 - Désignation des représentants du CA aux conseils d'école et conseil d'établissement.

19h00 - avec les membres invités de la Direction et le représentant du personnel.

3. Commission RH : Création d'une classe supplémentaire (double niveau CM1/CM2) entraînant la création d'un poste enseignant supplémentaire : Présentation par M. Pollack. Ce projet devra d'abord être validé en conseil d'établissement (23/06/2017) et sera soumis à l'approbation des administrateurs par vote électronique comme le permettent les statuts.
4. Commission Travaux : Dépassement du budget Travaux sur programme Hiver 2017 suite à la modification du programme bloc Administration. Présentation par Luc Arnaud et Nicolas Lyle.
5. Autres points :
 - Point commission Social
 - Comité des fêtes : proposition par M. Lyle et M. Arnaud, de rémunération d'un prestataire extérieur pour l'organisation des événements de l'établissement.
 - Gouvernance : introduction au "King III report on Governance" par Olivier Frendo.
 - Questions
 - Dates des prochaines réunions.

Introduction

La réunion a démarré à 18:30. Les absences sont enregistrées ainsi que les procurations requises.

1. Election du bureau CA

AMD, Président sortant du CA, présent ce jour, en tant que facilitateur de la réunion a souhaité la bienvenue aux 6 nouveaux administrateurs.

Rappel du rôle de chacun au regard de la convention AEFÉ

Le Président est la personne responsable devant les autorités administratives et judiciaires Sud-Africaines, il est le représentant de l'école pour les personnes extérieures et signe tous les contrats.

Le Vice-Président assiste le président et apporte une autre vision au Président. Il est rappelé que le rôle de Vice-Président n'implique pas nécessairement d'occuper le rôle de Président ultérieurement.

Le Trésorier, également Responsable de la commission Finance, tient l'ordre du jour des dossiers financiers et signe les états comptables et financiers du LFJV.

Le Secrétaire établit l'ordre du jour des réunions de CA, réunit les membres du CA, fait respecter le calendrier des réunions et la tenue des réunions d'Information aux Parents, et doit veiller à la bonne tenue des documents administratifs obligatoires.

RAPPEL de quelques règles pour le bon fonctionnement du CA, à savoir :

- Dans un souci de continuité, il est préférable que les postes du bureau et que la responsabilité d'une commission soient occupés par des personnes ayant déjà exercé au sein du CA pendant un an.
 - Une commission doit comporter entre 2 à 3 administrateurs.
 - Un administrateur devrait assumer au moins 2 postes (une mission au bureau et/ou dans une commission).
 - Le CA se réunit une fois par mois mais que dans le délai entre les réunions, les commissions s'organisent entre elles. Ces commissions travaillent sur les sujets et font part de leurs recommandations auprès du CA. Les décisions sont votées au cours des réunions mensuelles après que les administrateurs aient entendu les recommandations des membres des commissions et échangé sur tout point qu'un administrateur jugerait utile.
 - Le CA se réunit tous les mois en présence des administrateurs élus ainsi que des membres de la Direction du Lycée et du Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade, conformément aux recommandations de l'AEFE. En outre, ces dernières années le CA a accueilli, au cours des réunions mensuelles, les membres élus représentants le personnel administratif et les enseignants et ce, à titre consultatif. Ces personnels participent également à certaines commissions comme décrit ci-après.
 - Tous les membres participant au CA (administrateurs et tout autre intervenant) a un devoir de réserve et de confidentialité. Tout sujet sensible et tout sujet nominatif doivent rester confidentiels. Aucun membre ne peut diffuser un document reprenant le contenu de la réunion. Le compte-rendu officiel des réunions est dans la mesure du possible envoyé par mail aux membres présents pour validation dans la semaine qui suit la réunion. Ce compte-rendu est ensuite approuvé par les administrateurs, lors de la réunion suivante.
-

School Board

Conseil d'Administration

Les nouveaux membres élus ont reçu un « pack » nouveaux administrateurs contenant notamment le MOI (Memorandum of Incorporation), la convention avec l'AEFE.

Puis il a été procédé au vote des membres du bureau :

Le Bureau sera composé comme suit :

- Présidence : Nicolas Lyle
- Vice-présidence : Christel LAUCHEZ GRAT
- Trésorerie : Jérémy ANTIER
- Secrétariat Général : Florence BOELS MARON

2. Désignation des membres des commissions

Il est proposé que les membres du CA travaillent dans le cadre de 7 commissions : commission Finances, commission Contrats & IT, commission Travaux et Prospectives, commission Social, commission RH, commission Communication Extérieure, commission Pretoria.

Les membres se répartissent dans les commissions comme suit :

- Commission Finances: Jérémy ANTIER (Resp.), Olivier FRENDO + Bruno SCHIEMSKY
- Commission Contrats & IT: Mevace MUHAI TEMBE (Resp.) + Bruno SCHIEMSKY
- Commission Travaux et Prospectives : Nicolas LYLE (Resp.) + Irina MITREA
- Commission Ressources Humaines: Jocassa CHAPTAL (Resp.), Bruno AKPAKA
- Commission Social : Christel LAUCHEZ GRAT (Resp.), Olivier FRENDO + Bruno AKPAKA
- Commission Communication Extérieure : Florence BOELS MARON (Resp.) + Aurélie VOIX
- Commission Pretoria Aurélie VOIX + Richard NORMAND & Sophie WERTH (directrice du Campus de Pretoria)

NB : Le Proviseur, Marie-Hélène DESPIN-HIRLIMANN et la Direction Administrative et Financière en la personne de Luc ARNAUD sont membres de toutes les commissions.

Vote à l'unanimité

Représentants du CA au Conseil d'Ecole :

- Mevace MUHAI TEMBE et Olivier FRENDO (pour Jhb) • Richard NORMAND et Aurélie VOIX (pour Pretoria)

Représentants du CA au Conseil d'Etablissement :

- Bruno AKPAKA et Olivier FRENDO

Arrivée du personnel de la direction et du représentant du personnel. L'ensemble des administrateurs et de l'administration remercie chaleureusement Aurélia MORANDO DIORE pour le travail accompli en sa qualité de membre et Présidente du CA. AMD quitte le conseil.

3. Commission RH : Création d'une classe supplémentaire (double niveau CM1/CM2) entraînant la création d'un poste supplémentaire de professeur des écoles

SP présente la situation : les CE2 et les CM1 sont actuellement répartis respectivement en 3 classes avec des effectifs avoisinant les 30 élèves par classe pour les CE2. La projection des effectifs à ce jour pour la rentrée 2017 est de 77 à 83 élèves de CM1 et de 82-83 élèves pour le CM2 mais il faut également prévoir et anticiper de nouvelles arrivées d'élèves dans le courant de l'année scolaire. SP propose de répartir les élèves de ces 2 niveaux en 3 ½ classes soit 3 classes de CM1, 3 classes de CM2 et une classe double niveau CM1/CM2, pour laquelle la création d'un poste supplémentaire de professeur des écoles est nécessaire. Cette classe se verrait attribuer la salle informatique au rez de chaussée du bâtiment, le matériel informatique s'y trouvant actuellement serait réparti et installé dans l'ensemble des classes de primaire.

- ➡ Ce projet devra d'abord être validé au conseil d'établissement (23/06/17) puis sera soumis à l'approbation des administrateurs par vote électronique comme le permettent les statuts.

4. Commission TRAVAUX

NL explique qu'un dépassement du budget Travaux sur le programme Hiver 2017 suite à une modification du programme bloc Administration est nécessaire et demande l'aval des administrateurs. La raison de ce dépassement : l'infirmier doit être agrandie pour répondre aux besoins de manière adaptée, les bureaux de l'administration doivent être réagencés compte tenu de l'augmentation des effectifs de personnel et notamment dans un souci de respect de confidentialité notamment.

LA explique que ceci n'avait pu être anticipé au moment de la planification avant la 1ere phase de travaux qui a eu lieu en Hiver 2016, les embauches de personnel communication, RH et IT étant ultérieures à cette période.

NL : les estimations de l'architecte ont toutes été revues en vue de maintenir les coûts au plus bas tout en gardant la meilleure optimisation des espaces possibles.

LA : une ouverture de crédit au budget 2017 plus importante que prévue est nécessaire sur les réserves prévisionnelles ce qui aura une incidence sur le fond de roulement le faisant passer de 59 à 56,47 en nombre de jours de fonctionnement, ce qui représente un risque minime.

Le CA vote à l'unanimité pour l'augmentation d'ouverture de crédit autorise ce dépassement du budget travaux Hiver 2017.

5. Autres points

5.1 Commission SOCIAL

Bourses : CLG indique que la commission Social s'est réunie le 21 Juin pour l'attribution des bourses LFJV, dont le montant annuel est de 300.000ZAR et provient des fonds de la caisse de solidarité. 14 Dossiers ont été déposés. La commission les a examinés, et après délibération, a octroyé une aide à 10 d'entre eux. 4 dossiers ont dû être refusés, étant non conformes ou non prioritaires.

CLG indique qu'à ce jour, aucun accord de renouvellement pour la bourse TOTAL n'a pu être établi et qu'un fond de réserve est constitué en vue d'une 2^e commission prévue à la rentrée, c'est pourquoi l'ensemble des fonds de cette caisse de solidarité n'a pas été distribué lors de cette 1^{ere} commission.

Recouvrement : CLG fait part de son inquiétude quant au nombre d'impayés à cette période de l'année qui reste très élevé et concerne un certain nombre de familles. Dans l'ensemble, il s'agit de montants relativement peu élevés. Le service de comptabilité procède quotidiennement à un suivi et à des relances téléphoniques individuelles, ce qui représente un travail considérable mais qui commence à porter ses fruits, la situation s'améliorant lentement.

5.2 Comité des fêtes - proposition d'externalisation des services pour l'organisation des événements

NL explique qu'il a été approché par la personne qui organisait & coordonnait jusqu'à l'an dernier la plupart des événements du lycée tels que Wine & Cheese, la fête de Noël, celle de fin d'année. Cette personne a toujours agi de façon bénévole mais à présent elle n'a plus d'enfant scolarisé au lycée et propose de devenir prestataire du lycée pour l'organisation de ces événements. Elle propose ses services à d'autres établissements de Johannesburg également.

FBM rappelle que depuis le début de l'année scolaire, un comité des fêtes s'est constitué et compte quelques membres mais ne semble pas parvenir à reprendre en main l'organisation complète des événements ponctuant la vie de l'établissement, et c'est la responsable communication du lycée qui coordonne tous les événements, ce qui représente une charge de travail considérable d'une part, et d'autre part n'entre pas dans le champ d'action tel que défini pour son poste. En ce sens, une réflexion doit être menée conjointement avec la responsable communication qui doit superviser l'ensemble des projets sans pour autant en être l'exécutant principal. Il est impératif de définir précisément la liste des événements à externaliser ainsi que les tâches exactes incombant aux prestataires (un cahier des charges devra être élaboré) afin de pouvoir identifier nos besoins de manière exhaustive et de s'assurer que le prestataire pourra y répondre.

BA ajoute qu'il faut ouvrir un appel d'offres à plusieurs prestataires afin de pouvoir comparer.

AV ajoute que le prestataire devrait également prendre en charge l'organisation d'événements pour le campus de Pretoria.

- ➔ FBM : La commission Communication Extérieure conjointement avec la responsable communication passent actuellement en revue tous les projets réalisés cette année afin de dresser un bilan et d'établir ce cahier des charges qui devra être affiné et terminé début Septembre, l'événement Wine & Cheese étant l'événement ponctuant la rentrée traditionnellement.

5.3 Governance – introduction au “King III report on Governance” par OF

OF : Le rapport King III est un code de gouvernance pour les entreprises publiques, les entreprises privées et les entreprises à but non lucratif en Afrique du Sud et il est impératif de l'appliquer à la gouvernance du lycée qui est une NPC. Dans le cas où certaines règles ne sauraient s'appliquer, le lycée devant se conformer aux statuts édités par l'AEFE, il faut également expliquer la raison de la non application auprès des autorités Sud-Africaines, ce qui demeure alors suffisant pour être en règle. Le rapport King III définit notamment le champ d'action légal d'un organe comme le CA, qui est basé sur le volontariat. OF explique l'importance de revoir tous les principes édités dans ce rapport compte tenu de la portée légale et des conséquences qu'ils peuvent avoir sur la responsabilité des membres du CA, mais aussi sur des éventuels changements de notre MOI.

- ➔ Suite à la suggestion faite par OF et BA, un comité de travail dédié à ce dossier sera constitué en vue de vérifier la conformité de la gouvernance du lycée avec celle édictée par le rapport King III pendant les vacances et devra présenter au 1^{er} CA du mois de Septembre. OF se propose pour ce comité auquel participera également LA en sa qualité de DAF. Ce comité travaillera de concert avec des cabinets d'audit ou d'avocats.

5.4 Questions

- OF attire l'attention du DAF et du CA qu'il ne reste plus qu'une semaine pour finaliser les comptes.
- OF attire l'attention du CA sur la nécessité de chaque directeur du CA à soumettre une déclaration de conflits d'intérêts éventuels.
- BA indique qu'à plusieurs reprises des incidents à caractère raciste lui ont été rapportés et il demande s'il est possible de mettre en place une charte contre le racisme qui devrait être signée par le personnel enseignant & administratifs et les élèves.
MHDH demande que de tels incidents lui soient rapportés immédiatement et rappelle que les enseignants locaux signent un code de conduite incluant ce point, que les autres enseignants- résidents ou expatriés – ont également dans leur contrat avec l'éducation nationale une clause sur le racisme. Les élèves signent un règlement intérieur qui s'y réfère également. JL rappelle que la charte de la laïcité est par ailleurs affichée à l'entrée du lycée.
JNC indique également que plusieurs cas de harcèlement (« bullying ») lui ont été rapportés et bien qu'il y ait déjà un dispositif ponctuel mis en place en cas de problème, elle demande à ce qu'une réflexion soit menée par la Direction pour y apporter une réponse pédagogique adaptée et plus globale s'adressant à tous les élèves.
- Commission CONTRATS : MMT suggère de faire vérifier par un avocat tous les contrats signés avec les prestataires du lycée notamment sur les clauses prévues en cas de litige afin de s'assurer que tous sont conformes ou éventuellement d'envisager leur révision en cas de faille, et d'établir par exemple un cahier des charges l'accompagnant. MHDH explique que pour la compagnie de bus opérant pour le lycée, c'est déjà le cas, et travaille en suivant un cahier des charges précis.
- BA demande si des langues locales telle que le Zulu par exemple ne pourraient pas être proposées comme option dans le curriculum pédagogique. La direction explique que des langues locales sont proposées en AES.

5.5 Date de la prochaine réunion

La date du Mardi 05 Septembre à 18h30 est retenue comme date du prochain conseil.

L'ensemble des administrateurs ainsi que la direction remercient Mme Despin-Hirlimann pour l'aide apportée et le travail accompli ces 5 dernières années sous sa direction.

Fin de compte-rendu

Pour le bureau du Conseil d'administration,

Johannesburg, le.....

Président(e)

M. Nicolas LYLE

.....

Vice-Président(e)

Mme Christel LAUCHEZ GRAT

.....

Trésorier

M. Jérémy ANTIER

.....

Secrétaire

Mme Florence BOELS MARON

.....